

Ligne aérienne en Valais – résistance face au projet

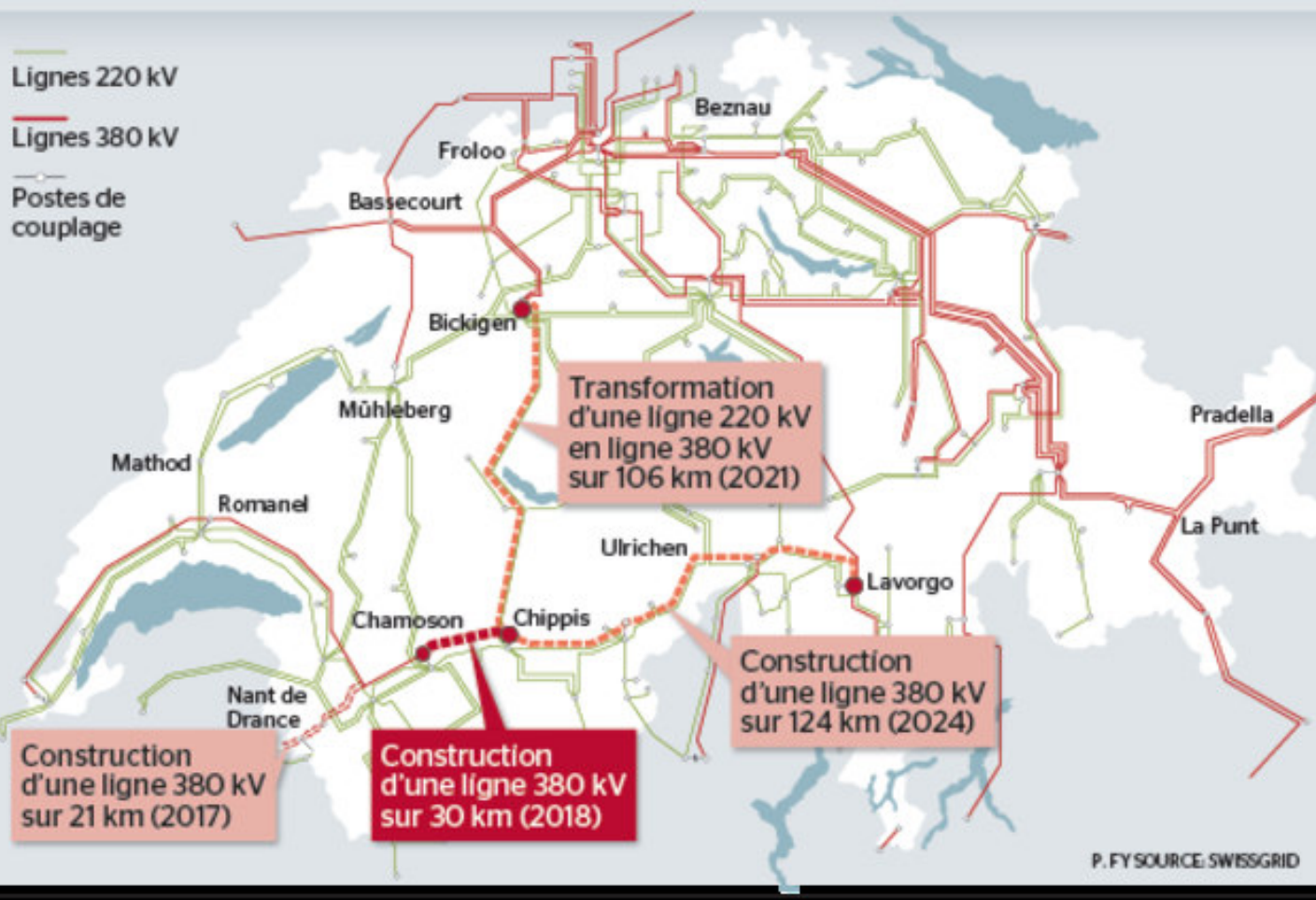
ASSEMBLÉE HTST – FRIBOURG – 18 JUIN 2016



Historique du projet

- Projet ligne aérienne 380 kV, en 1986. 120km.
- 3 parties :
 - Romanel – St-Triphon (1995)
 - St-Triphon – Chamoson (1998)
 - Chamoson - Chippis

Le réseau de transport d'électricité à haute tension en Suisse



Le projet Chamoson - Chippis

- Ligne aérienne sur 30km. Huitantaine de pylônes, entre 86 et 120 mètres de haut.
- Première mise à l'enquête 1997-1998 mais le tracé a été jugé mauvais par l'OFEV. Projet retiré.
- Nouvelle mise à l'enquête en 2002 du projet Chamoson – Chippis avec même tracé pour la 380kV mais démontage de la ligne 220kV (1X 220kV, 2X 380kV, 1X 135kV CFF et 1X 65kV). L'OFEV a accepté.

Les débuts de la résistance

- Recours de privés.
- Création en 2006 de l'Association Sauvegarde Coteau valaisan (ASCV) : regrouper les opposants et s'organiser.
- Puis organisation au niveau national (HTST).
- Lancement d'une pétition (2007) et d'une initiative populaire cantonale (2010), pour un total de 18'000 signatures.

Le projet autorisé

- Projet Swissgrid présenté en 2010 après l'autorisation (3 modifications suite à des oppositions de communes).
- Recours au TAF contre l'autorisation de 2010, qui donne partiellement raison aux opposants (annulation de l'autorisation mais pas donner raison sur l'enterrement de la ligne).
- Recours au TF à Lausanne pour annulation totale et enfouissement. Mais échec au TF.
- Renvoi à l'OFEN et nouveau projet Swissgrid (limitation du bruit et de la perte d'électricité).

Recours actuel

- Nouveau projet en janvier 2015 (doubler la puissance de transport avec le nouveau câblage mais cet élément a été caché).
- Actuellement, recours au TAF sur ce nouveau projet. Élément central : doubler la puissance signifie doubler les nuisances électromagnétiques.
- Réponse attendue en automne.

Interventions politiques

- Postulat en 2015 pour enfouissement de la ligne.
- Interpellation en 2015 pour réduction de la norme sur les limitations préventives des émissions des lignes à haute tension.
- Interventions Addor et Ruppen en 2016.
- Interventions acceptées au Grand Conseil valaisan (enfouissement + réduction norme)

Et maintenant ?

- Pression en lien avec Nant de Drance (2018-2019). Mais 220kV pour Chippis-Bickigen et pour Ulrichen.
- Création d'associations locales «Protégeons nos enfants» à Grône, Chalais et Chippis. Nouvelle approche. Nouveaux soutiens politiques.
- Possibilité d'enterrer dans le cadre de la 3^e correction du Rhône

Merci de votre attention !

